

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

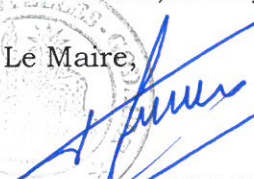
(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **Vendredi 19 juin 2015 à 19 heures** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

1. Modification du tableau des effectifs / avancements de grade et nomination d'un agent coordonnateur des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).
2. Acceptation du chèque emploi service et affiliation au centre de remboursement du CESU / accueils de loisirs des enfants âgés de moins de 6 ans.
3. Actualisation de l'acte constitutif de la régie de recettes des centres de loisirs.
4. Actualisation de l'acte constitutif de la régie de recettes du restaurant scolaire.
5. Révision des droits de place pour les friteries.
6. Révision des tarifs de l'école de musique.
7. Accueils collectifs des mineurs (ACM) et garderies périscolaires – année scolaire 2015/2016 / Organisation générale.
8. Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de grenailage et d'application de peinture sur le territoire de DOURGES, présentée par la Société CUCCHIARO.
9. Avis du Conseil Municipal sur la demande de dérogation au repos dominical de l'enseigne LA HALLE AUX CHAUSSURES.
10. Concession d'aménagement Résidence de l'Europe – Avis sur l'acquisition amiable d'un logement situé 72 rue Gambetta par le SEM TERRITOIRES 62.
11. Concession d'aménagement Résidence de l'Europe – Avis sur le Compte rendu d'activités au concédant (CRAC) de la SEM TERRITOIRES 62 – Exercice 2014.
12. Vente d'un ensemble de parcelles communales situé lieudit « Au-dessus de la grande route » au profit de la Société AUCHAN France (2ème lecture).
13. Informations

NOYELLES-GODAULT, le 12 juin 2015

Le Maire,

Jean URBANIAK